

## **Travaux voirie de juin 2019**

Nous avons poursuivi notre programme de rénovation de notre voirie, conformément aux décisions prises à l'AGO du 2 avril 2019.

### **I – CE QUI A ETE FAIT.**

Les 25 et 26 juin, l'entreprise COLAS a traité deux sections de notre voirie :

- L'entrée principale de PSN à la hauteur du 2 allée de la forêt de Marly et dans le prolongement, tout le square des Belles-Feuilles.
  - L'allée de la forêt de Marly depuis les numéros 38 / 40 jusqu'au 56 AFM
- A noter que sur ces deux tronçons les ralentisseurs ont tous été supprimés.
- Enlèvement de tous les plots qui se trouvaient sur les trottoirs, au nombre de 16. Tous les trous ont été rebouchés avec du bitume.
  - Le marquage a été remis dans la journée du samedi 29 juin.

La longueur des 2 tronçons a été d'environ 450 mètres. Le budget total s'élève à environ 52.000 € TTC et respecte le budget prévisionnel 2019.

Le Comité Syndical remercie bien sincèrement tous les riverains concernés par ces travaux qui ont fait preuve de civisme et de discipline. Un vrai régal. Avec un « merci spécial » aux propriétaires des 2 et 4 square des Belles-Feuilles qui ont signalé spontanément des irresponsables qui ont enlevé le « rubafix » pour pénétrer dans PSN, le bitume venant tout juste d'être posé.

### **II – CE QUI RESTE A FAIRE.**

La rénovation de voirie de PSN se poursuivra au cours des prochaines années. Comme cela a été dit au cours de notre dernière AGO et confirmé par écrit dans le procès-verbal mis sur notre site Internet, nous préférons lisser nos dépenses sur plusieurs années afin de maintenir nos charges annuelles à un niveau raisonnable. Nous répondons ainsi au vœu de la très grande majorité des propriétaires de P.S.N.

Le choix des prochaines sections à traiter, en fonction de l'usure, ainsi que le planning, se feront en concertation avec les professionnels de la « route » tels que COLAS.

### **III – VITESSE DES VEHICULES.**

Tous les ralentisseurs sur les sections concernées par les travaux ont été enlevés, en espérant bien que tous les usagers de notre voirie n'en profiteront pas pour rouler encore plus vite que d'habitude mais au contraire à 30 km/h, voire en dessous afin de faire le moins de bruit possible, notion appréciée par tous les résidents de notre domaine. Sans oublier les règles élémentaires de « SECURITE ». Des marquages au sol « 30 » ont été mis en différents endroits.

**Le Comité Syndical.**